

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



COMPTE RENDU du CONSEIL DE L'UMR 6296 Séance du 28 Janvier 2021 en distanciel

Compte rendu validé en CU du 25 Février 2021

Connectés : K. BALLERAT, M. BRIGANTE, P.O. BUSSIERE, F. CHARNAY-POUGET, M. COLIN, M. DEFOIS, M. DUBOIS, S. DUCKI, T. GEFFLAUT, L. HECQUET, L. JOUFFRET, F. LEROUX, G. MAILHOT, P. MALFREYT, J-M. NEDELEC, A. POTDEVIN, O. ROY, S. THERIAS, C. VICHERY, G. VOYARD

Invités : X. FARGES

Désignation d'un secrétaire qui changera pour chaque séance : Marcello BRIGANTE est désigné pour rédiger le CR de ce CU

Avant de commencer le CU, F. LEROUX tient à préciser les règles de bonnes conduites à adopter pendant le conseil, à savoir, la courtoisie et le respect, la prise de parole, pas de sujets tabous par contre être vigilants quand on traite les cas individuels. C'est important surtout en mode distanciel.

FL reprend les préconisations du CNRS quant aux missions du CU, il rappelle que ce conseil doit se réunir au moins 3 fois par an, convoqué par le DU ou bien par au moins 1/3 de ses membres. FL rappelle le choix d'un CU mensuel pour la mandature 2021-2025 (ou 2026 à préciser).

FL précise que le CU est consultatif, mais aussi décisionnel si un vote est fait lors d'un conseil. FL reprend toutes les missions, prérogatives du CU dont notamment la possibilité de mettre en place un Conseil Scientifique (ou un Comité de Pilotage).

1. Validation de la composition des équipes des AP et PCR

X. FARGES présente la composition des équipes des Assistants de Prévention (AP) et des Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR). Il communique le souhait de tous les AP de la liste de garder un AP « bâtiminaire ». La nomination de F. CHARNAY-POUGET en tant qu'AP sera effective lorsque la DR7 aura reçu, de la délégation de Paris, la validation de sa formation.

Certains APs auront des missions spécifiques et transversales.

Xavier FARGES précisera ses missions et celles de l'équipe des APs.

G. MAILHOT : question du collège CH : quel est le rôle des AP et Xavier ?

F. LEROUX : Xavier coordonne l'équipe, mais pour chaque bâtiment un AP est le contact privilégié. En cas d'absence de l'AP, on contacte directement X. FARGES.

X. FARGES : Le premier contact des personnels doit être l'AP du bâtiment.

Bâtiment	Personne	Bâtiment	Personne
Chimie 3	F. CHARNAY-POUGET	Chimie 7	S. SARRAUTE
Chimie 4	A. JOB	Pharma	E. FESCHET
Chimie 5	E. PETIT		
Chimie 6	G. VOYARD	Coordination	X. FARGES

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



Validation de la proposition :

Vote du CU : CONTRE : 0, abstentions : 0, POUR : 20.

La liste des AP est validée à l'unanimité.

X. FARGES présente la proposition pour les PCR :

<i>Prénom, Nom</i>	<i>Option</i>	<i>Fin validité</i>
L. JOUFFRET	Sources non scellées	03/2023
R. THIROUARD	Géné X	02/2023
X. FARGES	Sources non scellées Sources scellées – Géné X	14/10 2025 En attente de formation

F. LEROUX : je souhaite que X. FARGES soit PCR pour avoir 2 personnes avec cette qualification pour ce type d'instrumentations à l'ICCF.

Validation de la proposition :

Vote du CU : CONTRE : 0, abstentions : 0, POUR : 20.

La liste des PCR est validée à l'unanimité.

Présentation du projet de composition CHCST à l'ICCF : il est à noter que M. El GHOZZI remplace K. ARAUJO da SILVA.

Question : S. DUCKI informe qu'il n'y a plus de secouriste au 2nd étage chimie 3. X. FARGES précise qu'il y en a dans le bâtiment. S. DUCKI souhaite que le maximum de personnes soit formé secouriste dans l'unité, car c'est important sur le lieu professionnel mais aussi dans la sphère privée.

2. Autres commissions

CoFo :

E. PETIT cherche des personnes de bonne volonté pour la remplacer (FL : peut-être une seule personne peut suffire). Il y aura donc 1 seule personne pour cette commission à condition de vérifier que l'ensemble des tâches ne soit pas trop lourd pour une seule personne. F. CHARNAY-POUGET informe que c'est une tâche très lourde pour une seule personne car il faut s'occuper du PFU et les mises à jour des formations du personnel. M. DUBOIS informe que E. Petit a déjà une charge très importante comme AP et elle a la volonté de passer plus de temps pour la recherche. La direction va se rapprocher d'E. PETIT pour avoir son opinion.

Qualité :

Y. HERSANT se propose de continuer d'animer cette commission, d'autres personnes sont prévues.

COM Communication :

K. BALLERAT se propose de continuer d'animer cette commission et rappelle qu'il faut des personnes motivées. La proposition de FLYER doit être validée et finalisée. La version actuelle sera renvoyée à nouveau aux responsables d'équipe.

ICCF@réseaux sociaux, pourrait être mis en place par des personnes intéressées.

Si nécessaire, un appel pour compléter les commissions CoFo, Qualité et Communication doit être fait par les personnes souhaitant animer (E.P., Y.H. et K.B.B.)

F. CHARNAY-POUGET précise qu'elle est la correspondante Egalité au sein de l'ICCF (qui existe au CNRS et à l'UCA). Il convient de la faire apparaître dans l'organigramme fonctionnel.

Q : G. MAILHOT : a-t-on une commission Relation Internationale à l'ICCF ? FL : non, il en existe une à l'UCA, cela faisait doublon par le passé.

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



Q : G. MAILHOT : Quel prestataire a repris notre plaquette et quel en est le cout ? KBB : on s'est rapproché de Bellecour Ecole (spécialisée dans les métiers du design, des médias et de l'entertainment) à Lyon, le cout est très faible car il s'agit d'un projet « étudiants ».

Suite à l'intervention d'un représentant du collège CDD, M. DEFOIS, la communication de l'écosystème@ICCF (commissions, organigrammes) fera l'objet d'une présentation aux nouveaux entrants. Ceci pourra être réalisé lors des présentations HSCT lors de leur arrivée.

Fonctionnement des axes

Les porteurs des axes 2021-2026 ont-ils été élus ? :

La question a été posée en AG du 21 janvier dernier. Il s'avère qu'un appel à candidature a été fait dans les 3 axes. Les porteurs actuels sont donc entièrement légitimes dans leur mission, FL leur redonne sa confiance.

Les demandes de bourses TRANS@ICCF (choix et classement des profils P1/P2) seront discutées au cours du prochain CU du 25/02.

3. Mise en place d'un Conseil Scientifique

FL rappelle les remarques de l'HCERES.

« *Le CS a progressivement perdu le rôle attendu dans l'élaboration de la stratégie scientifique de l'unité.* »

FL n'est pas certain de la perte du rôle, car avec la synchronisation passée CS/CU, les deux conseils n'ont pas réellement de rôle propre depuis 2012.

Comme indiqué par le texte du CNRS ...« Le conseil d'unité désigne les représentants des personnels qui siègeront au comité scientifique ou au comité d'orientation et de surveillance de l'unité »...

Ses missions

- Bâtir une stratégie scientifique pour notre projet à l'horizon 2024/2025
- Définir les objectifs partagés @ICCF et Ecosystème@ICCF (CAP2025, Région,...)
- Equilibrer nos objectifs / RH,
- Pouvoir anticiper jouvence/achat du parc instrumental

Sa composition

- Idéalement les prochains responsables (thèmes et/ou équipes + porteurs axes)
- + Représentant tutelle (DAS (CNRS) + VP recherche (UCA) + directeur CAI ?)
- + Personnalité académique (industriel ? Grand groupe ? Mais déjà présents dans nos LCR/LabCOM)

Ses fréquences de réunion

2 fois par an ? Plus si nécessaire vers la période de construction de notre projet

-F. LEROUX rappelle que nous allons avoir de nombreux départs en retraite sur les 2-3 prochaines années pour les Chercheurs et dans 4-5 ans pour les Enseignants Chercheurs. Un CS ou des groupes de travail pourraient aider à donner des réponses sur la réorientation ou réorganisation de notre unité avec un effectif probablement en baisse.

-G. MAILHOT pour le collège Chercheur : la définition du CS est celle partagée par le collège des Chercheurs qui est favorable à la constitution du CS et des personnalités extérieures pourraient effectivement être invitées.

-F. LEROUX : l'idée d'arrêter le CS tel qu'il fonctionnait était motivé par son rôle de doublon par rapport au CU. Le CS devrait définir l'orientation stratégique de notre institut et NON être synchronisé avec le CU le vidant de son rôle et de celui du CU.

-S. DUCKI : Quel sera notre lien vis-à-vis des Instituts (Sciences/INP) ?

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



-F. LEROUX : nous attendons la mise en place de l'INP et de l'Institut des Sciences. Le CNRS ne reconnaît que les UMR et pas les Instituts. Les seuls interlocuteurs du CNRS sont donc le président de l'Université et les directeurs des laboratoires. Il faudra attendre les élections du président de l'Université et des directeurs des Instituts pour mieux connaître les interactions des instituts avec notre laboratoire.

Le CS devrait être mis en place pour le premier semestre 2021. Nous avons le temps pour réfléchir à cette création. Il faut continuer les discussions au sein des collèges sur la création et la composition du CS.

P-O BUSSIERE pour le collège EC: nous souhaitons avoir un temps de réflexion au sujet du CS et il serait bien de mettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain CU , mais pas le mois de Mars.

Le chantier est amorcé. L'idée est d'installer ce Conseil Scientifique ou Comité de Pilotage Stratégique dans le 1^{er} semestre 2021.

Les échanges vont pouvoir continuer.

4. Questions et infos diverses

- Discussion sur les instituts (INP, etc...) : en fonction de la mise en place progressive des instituts, le mode de fonctionnement du directoire et l'impact sur l'ICCF (rôle du DU notamment).
- Remontés de la PAG : **beaucoup de lumières restent allumées le weekend. Veuillez SVP à éteindre systématiquement lors de votre départ**
- Problèmes déontologie : liste des co-auteurs des publications, il est important d'associer le personnel PAR si la contribution à la publication est significative. De façon plus générale, il est important d'associer le personnel PAR pour les projets (dépôts de demande de financement, demande d'équipement).
- Prochaine ½ journée scientifique organisée par les CDD et doctorants. Les membres de ce collège doivent se sentir concernés et s'investir dans le collectif de l'ICCF. Les deux représentants présents au sein du CU sont d'accord. La durée de la ½ journée sera de 2h30 et on pourrait avoir une intervention de P. BONNET sur la SCF et d'un service de l'ICCF.
- Priorisation de l'accueil des stagiaires :

Comme rappelé en CD et en AG, il convient de favoriser l'accueil de nos étudiants en M2 qui sont prioritaires. Cependant on peut aussi accueillir des M2 extérieurs à condition que la jauge et les conditions sanitaires soient respectées au niveau de l'équipe.

Question : Le système actuel des badges est actuellement obsolète. L'UCA doit procéder à son remplacement, si nous souhaitons devancer la programmation de l'UCA, c'est à notre charge, sinon cela est programmé dans le budget de l'établissement.

Question : une demande de vote à bulletins secrets a été faite lors de l'AG. FL rappelle que la question portée au vote (constitution du CU) était juste une validation car ce point avait déjà été discuté au sein des collèges. De plus, il n'y a jamais eu de vote à bulletin secrets en AG par le passé. Les élections des membres du CU ont déjà été validées par un vote et les nominations font parties des droits du directeur. Il n'y a pas eu de problème de connection lors de l'AG qui s'est déroulée en distanciel en raison de la crise sanitaire, certaines personnes se sont placées sur un même écran et le nombre total n'a pas dépassé la limite max autorisée par ZOOM.

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



Question : On demande de préciser les rôles de la directrice adjointe et v de l'adjointe de direction. R. FL : le directeur et directrice adjointe ont tous deux la délégation de signature, l'adjointe à la direction n'a pas cette autorisation, mais elle vient en support pour les tâches nombreuses qui incombent à la direction surtout avec l'épaississement de l'écosystème autour de l'ICCF (CAP2025, les instituts, ...). FL rappelle que le CNRS n'avait pas souhaité deux directeurs adjoints en 2012 en raison des effectifs de l'Institut. FL estime que la solution de nommer KBB adjointe de direction est la meilleure pour lui et pour l'ICCF.

Question : Des PAR peuvent-ils être à 100% de leur activité dans une équipe de recherche de l'ICCF ? FL : non, ils peuvent apparaître à 50/50 ou 100% dans un service. Il est important de conserver une activité « service » pour les PAR, c'est une de leur mission première. F. LEROUX vérifiera auprès de la coordinatrice des services si cela est effectif.

L'OdJ est épuisé à 15H00, la séance est levée.